ADIP
Association Des Instructeurs de Plongée
282, Rue de Fleron
4020 Jupille-Sur-Meuse
Belgium

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

CANDIDAT

s.v.p. écrire lisiblement.

Cours			
Prénom		Nom	
Date de naissance		Genre	
Téléphone privé		Téléphone prof.	
E-mail			

Adresse			
Code Postal		Ville	
Pays			

PERSONNE A CONTACTER EN CAS DE PROBLEME

Prénom		Nom	
Adresse			
Code Postal		Ville	
Pays			
Téléphone privé		Téléphone prof.	
E-mail			

ASSURANCE + DONNEES MEDICALES PERSONNELLES

Type		N° de police	
Date d'expiration			
Date du certificat médical			

INSTRUCTEUR

Nom Instructeur		Brevet - Numéro	
Date de naissance		Genre	
Pays		Club/Ecole/Centre	
Téléphone privé		E-mail	

(GDPR) Acceptation Privacy Policy

Par la présente, je déclare avoir pris connaissance que mes données privées introduites par mon instructeur seront utilisées par l'ADIP (Association Des Instructeurs de Plongée), ainsi que par mon instructeur, en accord avec la directive du GDPR (effective à partir du 25/05/2018). Nous vous invitons à lire la Privacy Policy sur le site de l'ADIP. (www.adip-international.org/privacy_policy.php)

MEDIAS

J'autorise, l'ADIP ou ses dirigeants à reproduire et diffuser publiquement mon image lors d'apparitions dans le cadre de la plongée sous-marine, lors des cours théoriques, en environnement protégé ou en environnement naturel. Ces documents pourront être exploités et utilisés directement par l'ADIP ou ses dirigeants, sous toutes formes et sur tous supports connus ou inconnus à ce jour, dans le monde entier et sans limitation de durée.

☐ Oui / ☐ Non

Signature et date (précédées par la mention 'lu et approuvé') :

Copyright©1997-2022-ADIP.be.

ADIP
Association Des Instructeurs de Plongée
282, Rue de Fleron
4020 Jupille-Sur-Meuse
Belgium

BREVETS

Fédération	Brevet le plus élevé	N°

PRESENTATION AUX COURS

N°	Théorie		Environnement protégé	
	Date	Signature	Date	Signature
1				
2				
3				
4				
5				
6				

N°	Environnement naturel		
	Date	Exercices réalisés	Signature
1			
2			
3			
4			

Copyright©1997-2022-ADIP.be.

ADIP
Association Des Instructeurs de Plongée

282, Rue de Fleron
4020 Jupille-Sur-Meuse
Belgium

1ère DECLARATION D'ADHESION 20___

1. Je m'engage à respecter les standards et procédures de l'ADIP.
2. Je m'engage à prendre connaissance et à me familiariser avec les méthodes d'enseignement de l'ADIP.
3. Je m'engage à prendre systématiquement connaissance des nouveaux standards.
4. Je suis conscient du fait que la qualité de la formation d'un élève peut être dangereuse pour sa santé ou sa vie si elle est conduite de façon inadéquate ou incomplète.
5. Le formateur est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires pour certifier ou ne pas certifier tout élève selon ses résultats pour un niveau de formation donné.
6. Je consens à ce que l'ADIP puisse prendre des sanctions à mon encontre pouvant aller jusqu'à l'exclusion.
7. Je consens à ce que l'ADIP informe les autres organisations de plongée de mes éventuelles fautes et des sanctions prises à mon encontre.
8. Je m'engage à ne jamais dénigrer l'ADIP ou ses membres et à ne commettre aucun acte ou fait susceptible d'engager la responsabilité de l'ADIP.
9. Je m'engage à ne jamais tenir de propos diffamatoires envers aucune autre organisation de plongée.
10. Je m'engage à toujours fournir des informations exactes et correctes.
11. Je consens à ce que tout renouvellement ultérieur de mon adhésion à l'ADIP soit soumis à l'appréciation souveraine du président de l'ADIP.
12. J'accepte de fournir à l'ADIP des informations complètes et exactes à propos de mes élèves.
13. Je suis astreint à conserver les dossiers de mes élèves, complets, détaillés et exacts pendant 7 ans au minimum. Ils doivent inclure les examens et autres tests destinés à évaluer la maîtrise par l'élève des connaissances requises pour son niveau de formation, ainsi que les documents nécessaires à mesurer la progression de ses aptitudes à la plongée (archives numérisées autorisées).
14. Je reconnais que l'enseignement de la plongée est une activité physiquement exigeante et que, par conséquent, il m'incombe de garder un niveau de forme physique suffisant pour remplir correctement mon rôle.
15. Dans le cas où ma condition physique changerait, me rendant ainsi incapable de satisfaire aux exigences physiques de formation et de supervision de plongée, je m'engage à cesser toute activité de formation et de supervision jusqu'à être à nouveau apte.
16. Je comprends que je dois remplir correctement mes devoirs et responsabilités en tant qu'exemple et modèle.
17. Je m'engage à prendre une assurance pour couvrir tous les risques inhérents à la formation de candidats plongeurs. Je reconnais que ni l'ADIP, ni ses représentants agréés, ne pourront assumer quelque responsabilité que ce soit pour toute perte ou accident résultant directement ou indirectement de l'utilisation correcte ou incorrecte des supports pédagogiques proposés par l'ADIP.
18. Afin de maintenir mon statut actif, je dois fournir régulièrement à l'ADIP la preuve que je suis assuré de façon adéquate.
19. Afin de maintenir mon statut actif, je suis tenu d'accomplir un minimum de 10 plongées en environnement naturel par année calendaire et d'accomplir au minimum un cours, en tant que candidat, auditeur libre, membre du staff enseignant ou intervenant.
20. Le statut actif de l'ADIP est accordé uniquement à la discrétion du président de l'ADIP, le fait de remplir les conditions minimales pour le statut actif de l'ADIP ne garantit en aucun cas que ce statut soit accordé.
21. Je consens à respecter tous les droits intellectuels relatifs au site internet de l'ADIP, à son contenu, ses données, ses documents et leur forme, ainsi qu'à l'information, aux marques, logos et images y figurant, ceux-ci appartenant à l'auteur ou à des tiers qui lui ont conféré une autorisation.
22. Par la présente, je déclare avoir pris connaissance que mes données privées, ainsi que celles de mes élèves, seront utilisées par l'ADIP en accord avec la directive du GDPR (Règlement Général sur la Protection des Données).
23. J'autorise, l'ADIP à reproduire et diffuser publiquement mon image, sous quelque forme que ce soit, dans le cadre de la plongée sous-marine, lors des cours en classe, en environnement protégé ou en environnement naturel. Ces documents pourront être exploités et utilisés directement par l'ADIP, sous toute forme et tous supports connus ou inconnus à ce jour, dans le monde entier et sans limitation de durée.

COORDONNEES DE L'ADHERENT

Niveau		Club/Ecole/Centre	
Genre			
Prénom		Nom	
Date de naissance			
Téléphone privé		E-mail	

Adresse			
Code Postal		Ville	
Pays			

Souhaitez-vous faire apparaître les données de votre club/école/diving center sur le site internet de l'ADIP ? ☐ Oui / ☐ Non

Souhaitez-vous être visible lors d'une recherche sur le site ? ☐ Oui / ☐ Non

Signature et date (précédées par la mention 'lu et approuvé') :

Copyright©1997-2022-ADIP.be.

ADIP
Association Des Instructeurs de Plongée
282, Rue de Fleron
4020 Jupille-Sur-Meuse
Belgium

REGLES DE SECURITE EN PLONGEE

DECLARATION D'ADHESION

Ce document vous informe des règles de sécurité concernant la pratique de la plongée libre et de la plongée sous marine en scaphandre autonome.
Ces règles sont portées à votre connaissance afin de vous permettre de les intégrer. Elles sont prévues pour accroître votre sécurité mais aussi votre confort. Votre signature, qui est requise, prouve votre information et votre accord concernant ces règles de sécurité. Lisez cette déclaration et discutez-en, avec votre instructeur, si nécessaire, avant de la signer.
Si vous êtes mineur, ce document doit aussi être signé par un parent ou un tuteur.

Je soussigné, _____ _____ , comprend que, comme plongeur, je dois :

- 1. Être en bonne forme, aussi bien physique que mentale, pour plonger. Ne pas être sous l'effet d'alcool, de drogue ou de médicaments dangereux lorsque je plonge. Suivre des entraînements afin de revoir et perfectionner les exercices de sécurité en plongée sous-marine. Me tenir à jour dans la pratique de la plongée sous-marine grâce à la formation continue.
- 2. Avoir connaissance des lieux où je plonge. Si cela n'est pas le cas, je dois m'informer des règles locales et vérifier si mes prérogatives me permettent de plonger en toute sécurité. Je peux seulement m'engager sur un lieu de plongée compatible avec mon niveau de pratique et d'expérience. Si cela n'est pas le cas, je dois choisir un autre lieu de plongée.
- 3. Bien entretenir mon matériel et le connaître. Le vérifier avant chaque plongée. Ne pas le prêter à des personnes non brevetées. Avoir une bonne gestion de ma flottabilité. Avoir un manomètre immergeable, un profondimètre, un gilet, une source d'air de secours lorsque je plonge en scaphandre autonome.
- 4. Être attentif durant les briefings de plongée et suivre les instructions, les conseils des encadrants.
- 5. Toujours programmer mes plongées avec, au minimum, un binôme. Rappeler les règles de sécurité d'urgence, les procédures à suivre en cas de perte de palanquée ainsi que les moyens de communication.
- 6. Avoir une connaissance appropriée de mon ordinateur de plongée. Planifier autant que possible des plongées sans palier de décompression. Savoir vérifier ma profondeur et mon temps d'immersion. Ne pas dépasser la profondeur maximale prévue par mes prérogatives et mon expérience. Remonter à la vitesse fixée par mon ordinateur soit entre 10 et 12 mètres/minute.
- 7. Avoir un lestage ajusté afin d'être en flottabilité neutre durant ma plongée. Avoir une flottabilité positive en surface pour me reposer ou nager. Disposer d'un lestage facile à retirer afin d'établir rapidement une flottabilité positive en cas de détresse.
- 8. Toujours respirer correctement en plongée. Ne jamais retenir ma respiration avec de l'air comprimé. Ne pas faire de l'hyperventilation excessive en apnée. Eviter de m'essouffler durant la plongée et toujours plonger selon mes prérogatives.
- 9. Dans la mesure du possible, utiliser une embarcation, un bateau, un zodiac, ou tout autre objet flottant comme support de surface.
- 10. Connaître et respecter les règlements et lois locales.

☐ J'ai lu le règlement ci-dessus et j'ai obtenu des réponses satisfaisantes à toutes mes questions.

☐ J'ai compris l'importance et le but de ce règlement. Je suis conscient qu'il a été rédigé pour ma sécurité et mon confort et qu'un manquement à l'une ou plusieurs de ces règles peut générer une situation de danger en plongée.

Lieu et date _____ Le candidat _____

Lieu et date _____ Les parents ou tuteurs _____

Lieu et date _____ L'instructeur _____

Copyright©1997-2022-ADIP.be.